

CPP | ÉCHAFAUDEURS

Commission professionnelle paritaire
pour l'échafaudage suisse

Cours d'hiver CPP 2025/26



Die Übersicht der **deutschen**
Kurse kann hier aufgerufen werden.



La lista dei corsi in lingua
italiana è disponibile qui.

sguv.ch



CONDITIONS D'INSCRIPTION

La commission paritaire organise à nouveau des cours de formation professionnelle au cours de l'hiver 2025/26 :

- Les cours sont ouverts à tous les employés du secteur du montage d'échafaudages. Les inscriptions aux cours doivent être effectuées par l'employeur.
- Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le **31 octobre 2025 exclusivement en ligne via le code QR** avec le formulaire d'inscription correspondant et seront prises en compte en fonction de leur réception.
- L'organisme responsable, composé de manière paritaire, décide de la réalisation ou de l'annulation des cours sur la base des inscriptions.
- Les entreprises inscrites aux cours sont informées par écrit de la tenue ou de l'annulation des cours.
- En cas de tenue des cours, les entreprises reçoivent une facture. La participation au cours n'est possible qu'après réception du règlement des frais de cours.
- **Des frais d'inscription de CHF 100.00 par participation au cours sont perçus.**
- **Le retrait d'une inscription n'est pas possible.**
En cas de maladie, 70 % des frais de cours sont remboursés sur présentation d'un certificat médical. Il en va de même en cas de licenciement du collaborateur inscrit. Les annulations justifiées doivent être soumises à l'administration des cours d'hiver au plus tard 24 heures avant le début du cours, exclusivement par écrit à info@pbkgeruest.ch. **Si le délai de 24 heures n'est pas respecté, le cours doit être payé intégralement.**
- **Les conditions préalables à la participation au cours concerné doivent impérativement être remplies.** Le fait de ne pas remplir ces conditions ne donne pas le droit de se désinscrire, le cours doit être payé à 100 % en cas de refus de la part de la direction du cours pour cause de non-conformité.
- Les participants qui ont suivi des cours peuvent obtenir une confirmation dans le « Carnet de cours Plaisir de la formation dans le secteur de l'échafaudage » de la part du responsable du cours.
- Les cours sont considérés comme des cours GEBA-FONDS selon le règlement. Les indemnités suivantes sont accordées après soumission du formulaire (lien : sguv.ch/fr/telechargements – rubrique Gebafonds) :
 - **Kurse Cours figurant dans la liste des cours donnant droit à des contributions** (lien : sguv.ch/fr/telechargements – rubrique Gebafonds) **selon les taux qui y sont publiés.**
 - **Autres cours non mentionnés : frais de cours 100 % (au tarif publié le plus bas), indemnité pour perte de gain, forfait de CHF 200.00 / jour complet, ainsi que repas et déplacement, forfait de CHF 50.00 / jour de cours.**

SOMMAIRE DES COURS D'HIVER CPP 2025/26

Cours de conduite de chariot élévateur pour échafaudeurs Cat. R1, R2, S2	Page 4
Cours de conduite de chariot élévateur pour échafaudeurs Cat. R1, R4	Page 5
Cours de base sur les plateformes élévatrices	Page 6
Cours de chargement de grue Cat. A, B & C	Page 7
Equipment de protection individuel (EPI) contre chutes	Page 8
Cours EPI de répétition	Page 9
Sécurité au travail pour échafaudeurs	Page 10
Technique de base pour échafaudeurs I	Page 11
Technique de base pour échafaudeurs II	Page 12
Cours de base pour échafaudeurs de la classe salariale C	Page 13
Ascenseur de chantiers	Page 14
Installation d'échafaudages sur les toites	Page 15
Gestion d'équipe light	Page 16

COURS DE CONDUITE DE CHARIOT ÉLÉVATEUR POUR ÉCHAFAUDEURS CAT. R1, R2, S2

Le programme de la formation correspond à celui du cours de 4 jours, cependant le contenu de la formation est enseigné d'une manière plus concentrée. Le nombre d'examens et le choix des combinaisons dépendent de la formation préalable et des capacités d'apprentissage du participant. **La direction du cours se réserve le droit d'affecter les participants qui ne remplissent pas les conditions requises à un cours de 4 jours.**

Inscription OACP : Si une inscription OACP est nécessaire, veuillez indiquer le numéro PCC lors de l'inscription au cours.

Les attestations ASA sont payées en espèces par les participants le premier jour de cours (CHF 20.00).

Date du cours

Cours

19 au 20 janvier 2026, Marly

Durée

2 jours, 08h00–17h00

Langue

Français

Public

Tous les échafaudeurs accomplissant des travaux avec le chariot élévateur dans l'entreprise.

Conditions indispensables

- Age minimum 18 ans
- Compétence linguistique suffisante
- Bonne acuité visuelle et auditive
- Expérience avérée dans l'utilisation de machines

A emporter pour le cours

Équipement de protection individuelle : Chaussures de protection et gants de travail

Restauration/Parking

Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être organisés par les participants. Aucune place de parking n'est disponible.

Participants

Max. 12 personnes

Frais de cours

CHF 1'000.00

Un forfait de CHF 200.– est remboursé si le cours a été passé avec succès, y compris indemnité de perte de gain

Lieu

CLF Marly, Rte. de Fribourg 28, 1723 Marly

Gestion

Instructeurs de l'ASFL SVBL

Contact en cas d'urgence le jour du cours

CLF Marly

Téléphone 058 258 36 40

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



COURS DE CONDUITE DE CHARIOT ÉLÉVATEUR POUR ÉCHAFAUDEURS CAT. R1, R4

Le programme de la formation correspond à celui du cours de 4 jours, cependant le contenu de la formation est enseigné d'une manière plus concentrée. Le nombre d'examens et le choix des combinaisons dépendent de la formation préalable et des capacités d'apprentissage du participant.

Inscription OACP : Si une inscription OACP est nécessaire, veuillez indiquer le numéro PCC lors de l'inscription au cours.

Les attestations ASA sont payées en espèces par les participants le premier jour de cours (CHF 20.00).

Date du cours

Cours

13 au 14 avril 2026, Chavornay

Durée

2 jours, 08h00–17h00

Langue

Français

Public

Tous les échauffeurs accomplissant des travaux avec le chariot élévateur dans l'entreprise.

Conditions indispensables

- Age minimum 18 ans
- Compétence linguistique suffisante
- Bonne acuité visuelle et auditive
- Expérience avérée dans l'utilisation de machines

A emporter pour le cours

Équipement de protection individuelle : Chaussures de protection et gants de travail

Participants

Max. 12 personnes

Frais de cours

CHF 1'000.00

Lieu

CLF Chavornay, Rue de l'Industrie 2, 1373 Chavornay

Gestion

Instructeurs de l'ASFL SVBL

Contact en cas d'urgence le jour du cours

CLF Chavornay, Téléphone 058 258 36 05

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



COURS DE BASE SUR LES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES

Formation pratique en petits groupes de 6 personnes maximum. Réalisation de la mise en service et de l'entretien corrects des ponts élévateurs motorisés. Connaissance des prescriptions légales en vigueur. Examen théorique et pratique. Transmission de connaissances théoriques et pratiques sur le fonctionnement et les dangers liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices motorisées, en tenant compte de toutes les prescriptions pertinentes en matière de sécurité. Conformément au règlement de formation continue de la Société Suisse de Sécurité au Travail (SSST), cette formation compte comme 2 unités de formation continue (UFC).

Inscription OACP : Si une inscription OACP est nécessaire, veuillez indiquer le numéro PCC lors de l'inscription au cours.

Les attestations ASA sont payées en espèces par les participants le premier jour de cours (CHF 20.00).

Date du cours

Cours

20 avril 2026, Marly

Durée

1 journée, 07h45–17h00

Langue

Français

Public

Chefs d'équipe et monteurs d'échafaudages B

Conditions indispensables

- Age minimum 18 ans
- Sans vertige
- Compétences linguistiques suffisantes
- Bonne acuité visuelle et auditive

A emporter pour le cours

Prendre son propre équipement EPI, vêtements de travail, chaussures de protection

Participants

Max. 12 personnes

Frais de cours

CHF 800.00

Lieu

CLF Marly, Rte. de Fribourg 28, 1723 Marly

Gestion

Instructeurs de l'ASFL SVBL

Contact en cas d'urgence le jour du cours

CLF Marly

Téléphone 058 258 36 40

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



COURS DE CHARGEMENT DE GRUE CAT. A, B & C

Dans ce cours intensif d'une journée, vous apprendrez les bases les plus importantes pour élinguer des charges de manière professionnelle et sûre. Outre l'arrière-plan théorique, des exercices pratiques permettent d'apprendre à analyser les charges les plus diverses, à choisir les élingues dans un assortiment et, enfin, à les élinguer pour le transport par grue. Chacun de nos centres de formation dispose de toute la gamme d'élingues modernes utilisées aujourd'hui dans l'industrie et la logistique. Une attestation de formation est délivrée, qui est nécessaire pour pouvoir continuer à manutentionner des charges sur des grues des catégories A, B et C en conformité avec la SUVA après le 31 mars 2023.

Inscription OACP : le cours n'est pas reconnu par l'OACP.

Date du cours

Cours

23 février 2026, Marly

Durée

1 journée, 07h45–17h00

Langue

Français

Public

Tous les échafaudeurs.

Conditions indispensables

- Age minimum 18 ans
- Compétence linguistique suffisante
- Bonne acuité visuelle et auditive
- Comportement responsable et prudent
- Habileté manuelle pratique et technique, compréhension des dangers dans le travail quotidien et volonté d'apprendre des notions fondamentales de physique

A emporter pour le cours

Équipement de protection individuelle : Chaussures de protection et gants de travail

Restauration/Parking

Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être organisés par les participants. Aucune place de parking n'est disponible.

Participants

Max. 12 personnes

Frais de cours

CHF 500.00

Lieu

CLF Marly, Rte. de Fribourg 28, 1723 Marly

Gestion

Instructeurs de l'ASFL SVBL

Contact en cas d'urgence le jour du cours

CLF Marly

Téléphone 058 258 36 40

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



EQUIPMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI) CONTRES CHUTES

Selon la loi, l'utilisation d'une EPI est un travail dangereux et nécessite une formation de base minimale d'une journée. Le cours est basé sur les documents de cours d'absturzrisiko.ch et est une formation reconnue.

- Comprendre les 3 hiérarchies de systèmes dans l'utilisation de l'EPIgA.
- Reconnaissance des dangers lors de l'utilisation d'EPIgA, en particulier dans la construction d'échafaudages, comme la chute pendulaire et la suspension libre.
- Capacité de contrôle personnel du matériel et de vérification du fonctionnement
- Utilisation sûre de systèmes préconfectionnés

Date du cours

Cours 1

13 janvier 2026, Les Paccots

Cours 2

14 janvier 2026, Les Paccots

Durée

1 journée, 08h00–17h00

Langue

Français

Public

Chef de groupe et bon monteur d'échafaudages.

Conditions indispensables

- Compétence linguistique orale suffisante

A emporter pour le cours

EPI/EPIgA, vêtements de travail, chaussures de sécurité S3, crayon, matériel de prise de notes

Repas/parking

Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être organisés par les participants. Aucune place de parking n'est disponible.

Participants

Max. 8 personnes

Frais de cours

CHF 500.00

Lieu

Polybat, chemin de l'Ermitage 40, 1619 Les Paccots

Gestion

Polybat, Les Paccots

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Polybat

Téléphone 021 948 20 40

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



COURS EPI DE RÉPÉTITION

- Il est recommandé à tous les services de contrôle de répéter régulièrement les bases.
- Il est idéalement recommandé de suivre un cours de répétition tous les trois ans.
- Le cours d'une demi-journée permet de réviser le maniement de l'EPI et d'exercer les situations de secours.

Date du cours

Cours 1

15 janvier 2026, Les Paccots

Cours 2

10 février 2026, Les Paccots

Durée

½ journée, 08h00–12h00

Langue

Français

Public

Chefs de groupe et monteurs avec bonnes connaissances de la matière.

Conditions indispensables

- Avoir suivi le cours EPI
- Compétence linguistique suffisante

A emporter pour le cours

Équipement de protection individuelle :
Chaussures de protection et gants de travail, propre EPI (si testé et autorisé selon SN EN 361). Matériel d'écriture, bloc-notes.

Restauration/Parking

Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être organisés par les participants. Aucune place de parking n'est disponible.

Participants

Max. 8 personnes

Frais de cours

CHF 300.00

Lieu

Polybat, chemin de l'Ermitage 4, 1619 Les Paccots

Gestion

Instructeurs de Polybat

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Secrétariat de Polybat
Téléphone 021 948 20 40

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch
Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



SÉCURITÉ AU TRAVAIL POUR ÉCHAFAUDEURS

- Le cours représente une bonne base pour la mise en pratique de la solution de branche :
- Le cours représente une bonne base pour la mise en pratique de la solution de branche
- Connaître les règles élémentaires de la sécurité au travail et de la protection de la santé dans le domaine de la construction
- Reconnaître tous les dangers possibles dans le domaine du montage/démontage d'échafaudage

Date du cours

Cours

27 mars 2026, Les Paccots

Durée

1 journée, 09h00–16h00

Langue

Français

Public

Tous les échafaudeurs.

Conditions indispensables

- Compétence linguistique suffisante

A emporter pour le cours

Matériel d'écriture, bloc-notes

Restauration/Parking

Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être organisés par les participants. Aucune place de parking n'est disponible.

Participants

Max. 12 personnes

Frais de cours

CHF 300.00

Lieu

Polybat, chemin de l'Ermitage 4, 1619 Les Paccots

Gestion

Cédric Cagnazzo, Vectur SA

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Secrétariat de Vectur SA

Téléphone 021 702 28 61

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



TECHNIQUE DE BASE POUR ÉCHAFAUDEURS I

- Fondé sur le cours de base selon la CCT :
- Compréhension des constructions de base en matière de technique sur différents types d'échafaudages
- Compréhension de la technique de base de la répartition des longueurs et des hauteurs dans la construction d'échafaudages
- Connaissances de base de l'esquisse et de la lecture de plans de constructions d'échafaudages simples
- Connaissance élémentaire de stabilité (statique)
- Connaissance des matériaux et de leur utilisation
- Connaissance élémentaire et mise en pratique des plans d'exécution
- Cours préparatoire pour le cours « Technique professionnelle 1 » du Polybat. Les monteurs avec une AFP peuvent s'inscrire au cours « Technique de base II » sans avoir suivi le cours « Technique de base I »

Date du cours

Cours

14 janvier au 18 février 2026,
Bussigny

Durée

5 jours, chaque jeudi: 14.01.,
21.01., 28.01., 04.02., 18.02.
09h00–16h00

Langue

Français

Public

Monteurs de la classe salariale B2 ou B1 qui ont
suivi le cours de base.

Également bienvenus : Les employés des groupes
professionnels apparentés qui travaillent dans le
domaine du montage d'échafaudages.

Conditions indispensables

- Compétence linguistique orale suffisante

A emporter pour le cours

Matériel d'écriture, gomme, bloc-notes, calculatrice,
règles, rapporteur

Participants

Max. 12 personnes

Frais de cours

CHF 1'300.00

Lieu

Hôtel de Ville de Bussigny, Rue de Lausanne 1,
1030 Bussigny

Gestion

Cédric Cagnazzo, Vectur SA

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Secrétariat de Vectur SA
Téléphone 021 702 28 61

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch
Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire
d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



TECHNIQUE DE BASE POUR ÉCHAFAUDEURS II

Continuation du cours « Technique de base I »

- Approfondissement des connaissances du cours « Technique de base I », préparation à la formation « Technique professionnelle 1 » et aux cours supplémentaires du Polybat

Cours préparatoire pour le cours « Technique professionnelle 1 » du Polybat. Les monteuses avec une AFP peuvent s'inscrire au cours « Technique de base II » sans avoir suivi le cours « Technique de base I ».

Date du cours

Cours

23 et 24 février 2026, Bussigny

Durée

2 jours, 09h00–16h00

Langue

Français

Public

Echafaudeurs de classe B2 ou B1, qui ont suivi le cours « Technique de base pour échafaudeurs I ».

Cours d'introduction pour les aides-échafaudeurs (AFP) pour le cours « Technique professionnelle 1 » du Polybat.

Également bienvenus : Travailleurs de groupes professionnels apparentés, actifs dans la construction d'échafaudages et ayant suivi le cours « Technique de base pour échafaudage I ».

Conditions indispensables

- Avoir suivi la cours Technique de base pour échafaudeurs I (obligatoire) sauf monteuses AFP
- Compétence linguistique orale suffisante
- Sans l'AFP min. 1 année d'expérience professionnelle

A emporter pour le cours

Matériel d'écriture, gomme, bloc-notes, calculatrice, règles, rapporteur

Participants

Max. 12 personnes

Frais de cours

CHF 600.00

Lieu

Hôtel de Ville de Bussigny
Rue de Lausanne 1, 1030 Bussigny

Gestion

Cédric Cagnazzo, Vectur SA

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Secrétariat de Vectur SA
Téléphone 021 702 28 61

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch
Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



COURS DE BASE POUR ÉCHAFAUDEURS DE LA CLASSE SALARIALE C

Les priorités du cours sont (théorie) :

- Connaissances de base en matière de sécurité, de la planification au montage / démontage d'échafaudages de façade, ainsi que la remise d'échafaudages
- Connaissance des bases des normes / dispositions suisses pour les élévateurs de chantier, échafaudages roulants et la sécurité du travail sur les chantiers
- Connaissances des dispositions selon les normes SIA 118/222
- Connaissances élémentaires des dispositions de la Suva / CCT / RA

À la fin du cours un contrôle des connaissances acquises est effectué conformément à la CCT.

Date du cours

Cours 1

9 au 11 février 2026, Les Paccots

Cours 2

16 au 18 février 2026,
Les Paccots

Durée

3 jours, 08h00–17h00

Langue

Français

Public

Travailleurs de la classe salariale C, qui seront classés dans la classe salariale B2 à la suite d'une qualification.

Également bienvenus : Toutes personnes travaillant dans des branches proches et qui s'occupent du montage d'échafaudages.

Conditions indispensables

- Compétence linguistique orale suffisante

A emporter pour le cours

Matériel d'écriture, bloc-notes

Repas/Parking

Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être organisés par les participants. Aucune place de parking n'est disponible.

Participants

Max. 10 personnes

Frais de cours

CHF 500.00

Lieu

Polybat, chemin de l'Ermitage 40, 1619 Les Paccots

Gestion

Vincent Chaufet

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Vincent Chaufet, Mobile 078 842 33 09

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



ASCENSEUR DE CHANTIERS

Connaître les différents types d'ascenseurs de chantier ainsi que le stockage et l'entretien corrects.

- Connaissance de base des types d'ancrage possibles ainsi que de l'ordre de montage et de démontage des plates-formes et des cabines
- Connaître les directives de sécurité pour les ascenseurs de chantier (matériel et ascenseurs de chantier combinés)

Date du cours

Cours

10 février 2026, Grosshöchstetten

Durée

1 journée, 08h00–17h00

Langue

Français

Public

Chefs de groupe et monteurs d'échafaudages B.

Conditions indispensables

- Compétence linguistique orale suffisante

A emporter pour le cours

Matériel de cours fourni sur place par le formateur

Participants

Max. 20 personnes

Frais de cours

CHF 600.00

Lieu

ALCLIC AG, Thunstrasse 22, 3506 Grosshöchstetten

Gestion

ALCLIC AG

Contact en cas d'urgence le jour du cours

ALCLIC AG

Mobile 079 415 60 15

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch

Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



INSTALLATION D'ÉCHAFAUDAGES SUR LES TOITS

Ce cours fournit des connaissances théoriques et pratiques sur le montage et le démontage en toute sécurité des installations d'échafaudages sur les toits. Le contenu principal du cours est :

- Bases de la sécurité au travail (LAA, LTr, OTConst)
- Concept de sécurité spécifique au chantier
- Techniques de sécurité (points d'ancrage, techniques d'accès par corde)
- Bases de la construction d'un toit (toit en pente et toit plat)
- Particularités des toits (protection latérale, barrières de zone, etc.)

Date du cours

Cours

4 au 6 février 2026, Uzwil

Durée

3 journées, 08h00–17h00

Langue

Français

Public

Tous les monteurs d'échafaudages

Egalement bienvenus : Couvreurs, éancheurs, installateurs de panneaux solaires et professions apparentées.

Conditions indispensables

Cours de base EPIgA, système de liaison connu, formation ou remise à niveau selon absturzrisiko.ch (participation au cours ne datant pas de plus de 2 ans, les attestations de formation doivent être présentées lors de l'inscription)

A emporter pour le cours

Matériel d'écriture, bloc-notes, vêtements de travail, casque de protection avec jugulaire, chaussures de sécurité, gants, marteau, clé à cliquet, EPIgA.

Repas/Parking

Les repas ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être organisés par les participants. Aucune place de parking n'est disponible.

Participants

Max. 16 personnes

Frais de cours

CHF 1'200.00

Lieu

Bildungszentrum Polybau, Lindenstrasse 4, 9240 Uzwil

Gestion

Polybau, Uzwil

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Sekretariat Bildungszentrum Polybau
Telefon 071 955 70 41

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch
Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)



GESTION D'ÉQUIPE LIGHT

- Acquérir des compétences de base dans la gestion d'équipe
- Apprendre à connaître différents styles de direction et définition de son propre rôle de supérieur au sein de l'équipe et entre les groupes d'intérêts
- Apprendre à connaître la motivation des collaborateurs et ma propre motivation
- Résoudre de manière ciblée les conflits au sein du groupe

Date du cours

Cours

5 février 2026, Bussigny

Durée

1 journée, 08h00–17h00

Langue

Français

Public

Monteurs d'échafaudages CFC, polybâtitseurs
CFC option montage d'échafaudages, monteur
d'échafaudages avec expérience professionnelle
et fonction de chef de groupe.

Conditions indispensables

- Compétence linguistique orale suffisante

A emporter pour le cours

Matériel de cours fourni sur place par le formateur

Participants

Max. 16 personnes

Frais de cours

CHF 450.00

Lieu

Hôtel de Ville de Bussigny
Rue de Lausanne 1, 1030 Bussigny

Gestion

Roger Zosso, T & C Trainingsconsult AG

Contact en cas d'urgence le jour du cours

Roger Zosso
Mobile 079 216 41 86

Renseignements

E-mail info@pbkgeruest.ch
Téléphone +41 44 991 11 51

Inscription

Inscription en ligne via le formulaire
d'inscription au plus tard le 31 octobre 2025

[Vers le formulaire d'inscription](#)

